

Projet Triangle – Erasmus +



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

Réunion transnationale
27-28-29 novembre 2019
Arlon

ASBL Promemploi



Table des matières

Programme et objectifs de la première réunion transnationale.....	4
Jour 1	5
Résumé de la journée, objectifs et timing	7
Tour de table de présentation	7
Conventions	7
Rôle de chaque partenaire	8
Comité de pilotage	9
Jour 2	11
Résumé de la journée, objectifs et timing	13
Résumé du projet	13
Code de qualité européen	14
Cadre logique	16
Communication et gestion des risques et conflits	26
Jour 3	29
Résumé de la journée, objectifs et timing	31
Voyage d'étude	31
Plateformes – outils	32
Glossaire terminologique	34
Logo	34
Agenda	34
Evaluation	35
Annexes	37

Programme et objectifs de la première RT

La première réunion transnationale a pour objectif de :		
Jour 1 :	15h – 17h30	Faire un tour de table de présentation Parcourir et approuver les conventions Clarifier et expliciter le rôle de chaque partenaire Constituer le comité de pilotage
Jour 2 :	09h – 12h 13h30 – 17h30	Parcourir le code de qualité européen (base du projet) Valider/ajuster le cadre logique Réfléchir et fixer les moyens de mesurer les indicateurs et résultats Fixer les modalités de communication et déterminer la manière dont le partenariat abordera les erreurs et les conflits
Jour 3 :	09h – 12h	Organiser le premier voyage d'étude (Lille) Choisir d'utiliser (ou pas) les plateformes européennes en ligne Rédiger un glossaire terminologique Aborder les divers

Jour 1

Résumé de la journée, objectifs et timing

Points à l'ordre du jour	Objectifs	Temps
Tour de table de présentation	Prendre le temps de faire plus ample connaissance des personnes et des institutions	15 minutes
Conventions	Formaliser les engagements	1 h
Rôle de chaque partenaire	Rappeler /clarifier les rôles des uns et des autres	45 minutes
Comité de pilotage	Constituer le comité de pilotage du projet : les 4 organismes de coordination des mobilités + les 4 accompagnateurs	30 minutes

Tour de table de présentation

Conventions

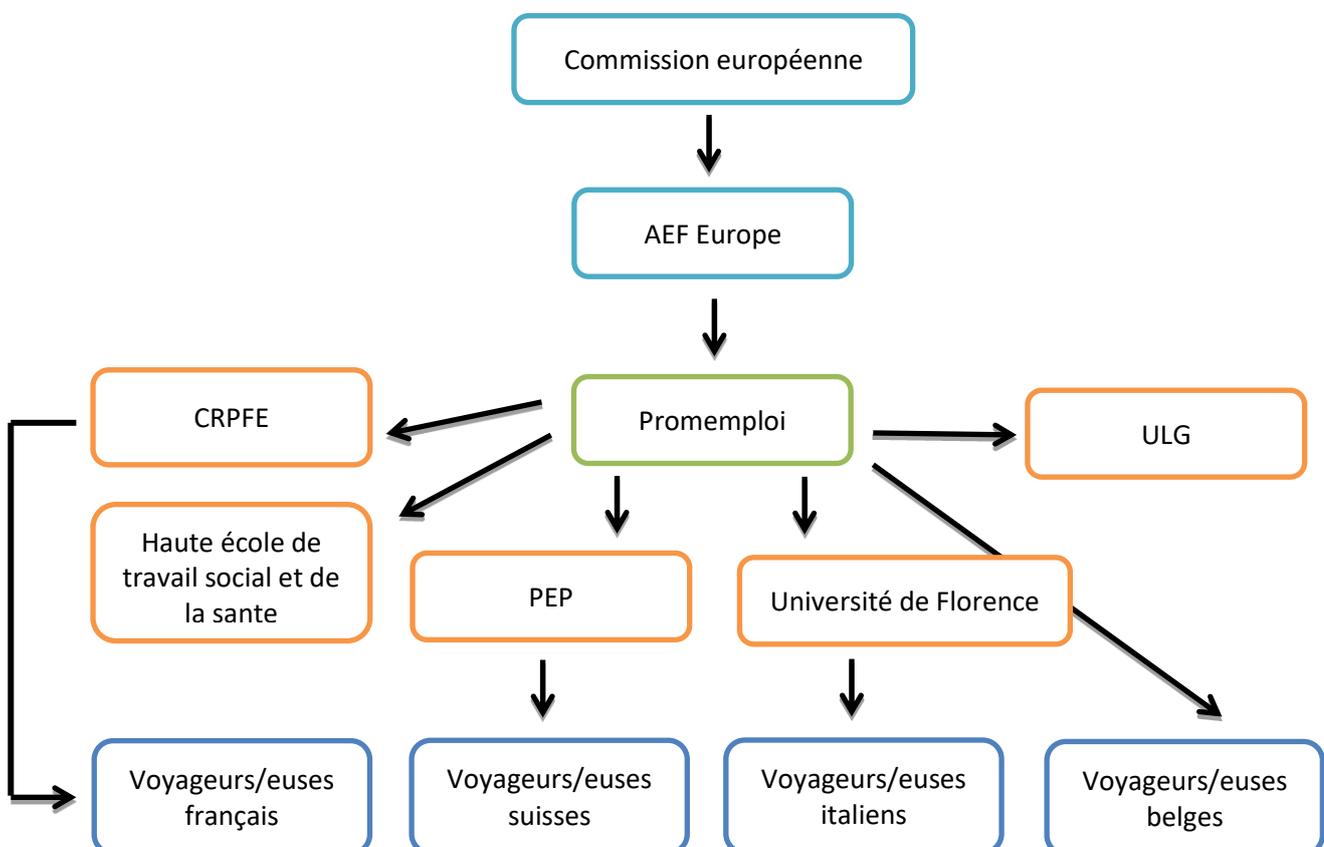
Dans le cadre du projet Triangle, une convention a déjà été signée entre l'ASBL Promemploi et AEF Europe (voir en annexe la copie de l'original signé). Il reste donc deux types de conventions à établir.

Les conventions entre Promemploi et ses partenaires

Voir proposition individualisée envoyée à chaque partenaire.

Les conventions entre chaque partenaire et « ses » voyageurs/euses

Voir modèle proposé en annexe.



Rôles des partenaires

Partenaires

Pour chaque partenaire	Rôle	Détail
ORGANISMES DE COORDINATION DES MOBILITES	<ul style="list-style-type: none"> - Recruter, sur base volontaire, des participants à ces mobilités - Organiser les mobilités (3 déplacements et 1 accueil) - Participer aux 5 réunions transnationales - Assurer la diffusion et l'exploitation des résultats du projet via l'entretien des « Communautés locales d'apprentissage professionnel » 	
ACCOMPAGNATEURS	Accompagner les partenaires dans la prise de données /de traces permettant de comprendre (non de mesurer) ce qui fait sens pour les acteurs (de l'accueil, de la formation/de l'enseignement, des organismes de référence, d'accompagnement et/ou de conseil)	<ul style="list-style-type: none"> - Identification de problèmes de cohérence (place donnée aux compétences réflexives/liées à l'accompagnement des enfants et des familles/au travail en équipe, ...) - Les obstacles et les freins que ces acteurs identifient dans leur contexte local pour parvenir à une meilleure cohérence entre pratiques d'accueil et pratiques de formation escomptées en référence aux prescrits/aux résultats de recherche (par exemple le manque d'espace-temps de concertation, la multiplicité et le cloisonnement des offres de formation, un profil des formateurs pas suffisamment aux faits des réalités de terrain et des référentiels et autres prescrits, des dispositifs de tutorat pas assez organisés, une alternance de juxtaposition plus que de l'intégration, ...) - Les pistes de solution/de réponse aux problèmes détectés, les leviers identifiés dans le pays et ensuite ceux identifiés ailleurs (décentration) pour faciliter une cohérence, par exemple les dispositifs de mise en réseau visant le développement d'une communauté d'apprentissage/de pratiques - Les freins/conditions aux transferts, ou encore mieux à une reconstruction contextualisée de nouvelles pratiques (pas une simple généralisation de bonnes pratiques)

<p>PARTICIPANTS AUX MOBILITES Participants VOLONTAIRES qui répondent à des critères spécifiques et sont issus des 3 sphères suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enseignants et formateurs des établissements d'enseignement/de formation aux métiers de l'accueil • Membres d'organismes de référence, d'accompagnement et/ou de conseil • Professionnels de l'accueil issus des services, milieux et opérateurs d'accueil 	<p>Ensemble, ces participants aux mobilités constitueront des petits groupes qui pourront tester des démarches et outils proposés par les partenaires et/ou co-construits dans le cadre du projet, pour ensuite témoigner à leur retour dans leur organisme ou leur réseau (via les "Professional Learning Communities" ou "Communautés d'apprentissage professionnel") dans une optique de diffusion des résultats du projet.</p>	<p>Les critères de sélection des volontaires qui composeront les délégations sont les suivants : - Leur motivation - Leur disponibilité - Leurs compétences de base - Leur expérience professionnelle - Leur capacité à réseauter et à assurer le transfert des acquis du projet - Leur pouvoir d'influence (lobbying) - Leur représentativité - Leur adhésion au projet et leur engagement à s'y investir de l'amont jusqu'à l'aval</p>
--	--	--

Rôle de la coordination

<p>COORDINATEUR</p>	<p>Prendre en charge le pilotage du projet et le réaliser en collaboration étroite avec ses partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Planification de l'ensemble du projet - Organisation du projet - Création et développement de l'équipe transnationale de pilotage du projet (représentants des 4 partenaires) - Préparation et organisation des réunions transnationales - Suivi et évaluation - Gestion administrative et budgétaire
----------------------------	---	--

Comité de pilotage

Sur base du projet rédigé, voici une proposition de composition du comité de pilotage :

Institution	Personnes	
UNIVERSITA DEGLI STUDI DI FIRENZE	Clara Silva	Nima Sharmahd
Centre Régional de Formation des Professionnels de l'Enfance	Silvia Valentim	
Haute Ecole de travail social et de la sante	Annelise Spack	
Partenaire Enfance & Pédagogie	Fabienne Guinchard	
UNIVERSITE DE LIEGE	Florence Pirard	Isabelle Lambert
ASBL Promemploi	Valérie Legros	Sylvie Lefebvre

Question : en cas d'absence, qui vous représentera ?

Jour 2

Résumé de la journée, objectifs et timing

Points à l'ordre du jour	Objectifs	Temps
Résumé du projet	Se remémorer le projet	30 minutes
Code de qualité européen	Prendre connaissance du code de qualité européen qui sera notre socle de travail	1h
Cadre logique	Valider/ajuster le cadre logique esquissé par la rédaction de la candidature : objectifs généraux, objectifs spécifiques, résultats attendus, activités à développer, indicateurs, moyens et coûts, chronogramme, etc.	4 h
Communication et gestion des risques et conflits	Fixer les modalités de communication en s'appuyant sur la créativité des partenaires pour éviter autant que faire se peut les contraintes et les lourdeurs. Déterminer la manière dont le partenariat abordera les erreurs et conflits	1h30

Résumé du projet

Notre projet, intitulé "Triangle", s'inscrit dans un contexte européen dans lequel la formation initiale organisée dans de nombreux pays ne répond pas aux nouvelles exigences du métier d'accueillir des enfants, que ce soit en termes de niveau ou d'orientation. Est particulièrement pointé le manque de cohérence entre les pratiques éducatives et de soin enseignées, les pratiques attendues sur le terrain par les structures d'accueil et celles préconisées par les organisations de référence.

L'objectif du projet est de générer, par la participation à des mobilités transnationales de haut niveau ou "événements conjoints de formation du personnel", la transformation conjointe de professionnels issus :

- 1) D'organismes de référence, d'accompagnement et/ou de conseil
- 2) D'établissements d'enseignement/de formation des/aux métiers de l'accueil des enfants et
- 3) De services, milieux et opérateurs d'accueil

... transformation orientée vers une meilleure prise en compte, chacun dans sa sphère de compétences (l'accompagnement - l'enseignement/la formation - l'accueil quotidien des enfants et familles) des enjeux à rencontrer pour un accueil de qualité tels que définis dans le « Code européen de qualité de l'accueil ».

Lors de chaque mobilité, 40 professionnels volontaires issus de Belgique, France, Italie et Suisse réaliseront ensemble les activités suivantes :

- ❖ Des visites de services, milieux et opérateurs d'accueil
- ❖ Des échanges sur ce qui fait sens pour les acteurs concernés et transcende les contextes nationaux et les identités professionnelles, mais aussi sur les points de rupture de la cohérence entre pratiques enseignées, pratiques mises en œuvre sur le terrain et pratiques attendues (dans chaque contexte national et au niveau transnational) et comment y remédier. Comment chacun peut, de là où il se situe, contribuer au renforcement de la cohérence nécessaire à un accueil de qualité
- ❖ Des prises de données/élaboration de traces permettant de documenter le processus de transformation conjointe à l'œuvre

L'enjeu du projet n'est ni plus ni moins que le renforcement de l'adéquation entre les pratiques éducatives et de soin mises en œuvre par les professionnels de l'accueil et les besoins des enfants et des familles, reconnus dans leur diversité et leur complexité. En effet, les métiers de l'enfance appellent des connaissances et des compétences multiples, induites par les orientations prises en matière d'accueil en Europe, infléchies par des enjeux sociétaux qu'il s'agit de rencontrer (inclusion, diversité des formes familiales, pauvreté,...). Le travail avec les familles - toutes les familles -, le travail en équipe, l'inscription dans le réseau, l'accueil des stagiaires, ... complexifient ces métiers qu'il faut dès lors asseoir sur un terreau formatif solide. L'enjeu des formations initiales est avant tout de placer l'accueil quotidien de chaque enfant au centre des préoccupations.

Notre stratégie est de nous appuyer sur les voyages d'étude pour générer une transformation conjointe des participants aux mobilités, produite par les effets connus des voyages d'étude. Chaque partenaire vivra le double mouvement d'accueillir et d'être accueilli.

Notre stratégie repose également sur la composition des délégations qui participeront aux mobilités. Il s'agira de faire voyager ensemble des professionnels volontaires issus, pour chaque pays partenaire :

- ❖ D'organismes de référence/d'accompagnement/de conseil
- ❖ D'établissements d'enseignement/de formation

❖ De services/milieus/opérateurs d'accueil

... rassemblés par un organisme de coordination de la mobilité et encadrés par un accompagnateur expérimenté. Ils seront invités à vivre, à un niveau international, des échanges avec leurs homologues étrangers/avec d'autres types de professionnels étrangers, eux aussi impliqués dans la filière professionnelle "accueil des enfants". Les objectifs de travail auront été négociés en amont et viseront la co-construction par les participants aux mobilités d'une identité de "professionnel de l'accueil des enfants" commune/partagée entre acteurs de la filière ou, en d'autres termes, la co-construction d'une vision partagée des compétences attendues des professionnels de l'accueil.

Code de qualité européen (résumé)

Principes clés d'un code de qualité - Proposition de principes clés pour un code de qualité

Source : https://ec.europa.eu/assets/eac/education/experts-groups/2011-2013/ecec/ecec-quality-framework_fr.pdf

3.1. Mesurer la qualité des structures d'éducation et d'accueil de la petite enfance

La qualité d'une structure d'éducation et d'accueil de la petite enfance est un concept complexe : les mesures visant à atteindre, améliorer et développer la qualité sont interdépendantes et ne devraient pas être prises isolément.

Chaque structure peut être prise individuellement, ou dans le cadre d'une approche équilibrée de l'amélioration de la qualité de la prestation, en se basant sur les aspects suivants :

1. Qualité structurelle¹ : inclut souvent des règles associées à l'accréditation et à l'agrément de chaque lieu d'éducation et d'accueil ; des exigences sur le nombre de membres du personnel ayant reçu une formation professionnelle ; la conception du programme ; les règlements associés au financement de la prestation ; le rapport personnel/enfants ; les arrangements visant à s'assurer que tous les enfants sont traités équitablement et conformément à leurs besoins individuels, et les exigences matérielles de santé et de sécurité pour la prestation.
2. Qualité du processus (étudie la pratique au sein de la structure d'éducation et d'accueil²) : inclut le rôle du jeu dans le programme ; les relations entre les prestataires et les familles des enfants ; les relations et les interactions entre le personnel et les enfants, et entre les enfants eux-mêmes ; la vision intégrée de l'accueil et de l'éducation ; l'implication des parents dans le travail de la structure et la pratique pédagogique quotidienne du staff.
3. Qualité du résultat : étudie les avantages pour les enfants, les familles, les communautés et la société. Les bénéfices qui se rapportent aux résultats incluent des mesures de leur développement émotionnel, moral, mental et physique ; leurs compétences sociales et leur préparation à l'apprentissage ultérieur et à la vie adulte ; la santé des enfants et leur aptitude à commencer leur scolarisation.

Nous avons convenu que les enfants sont des apprenants doués, aventureux et actifs, qui bénéficient d'une combinaison d'apprentissage, d'accueil et de jeu. Les enfants sont perçus comme des participants actifs de leur propre apprentissage, au cœur du processus d'éducation et d'accueil. Les enfants n'ont pas seulement un rôle de réception passive d'éducation, ils participent activement au cadre de leur propre apprentissage. Chaque enfant est unique et présente des besoins différents en termes émotionnels, physiques, sociaux et cognitifs qui doivent être reconnus.

- ⇒ Chaque enfant est unique et a des compétences, et en tant qu'acteur de son propre apprentissage, son potentiel doit être encouragé et soutenu. Les enfants sont des citoyens de l'Europe. À ce titre, ils ont leurs propres droits.
- ⇒ Les parents sont des partenaires et leur participation est essentielle. La famille est la première sphère dans laquelle les enfants grandissent et se développent, et les parents (et tuteurs) sont responsables du bien-être, de la santé et du développement de chaque enfant. Les familles se caractérisent par une grande diversité sociale, socio-économique, culturelle et religieuse. Cette diversité devrait être respectée en tant qu'élément fondamental des sociétés européennes. La famille devrait s'impliquer pleinement dans tous les aspects d'éducation et d'accueil de leur enfant. Les services d'éducation et d'accueil devraient être conçus en partenariat avec les familles et fondés sur une confiance et un respect réciproques.

¹ La qualité structurelle est constituée par les « éléments caractéristiques qui forment l'ensemble des processus dont les enfants font l'expérience. » Ces éléments caractéristiques ne font pas seulement partie de la structure d'éducation et d'accueil, mais aussi de l'environnement, par ex. la communauté.

² La qualité du processus désigne ce que les enfants vivent dans leurs programmes, c'est-à-dire ce qui se passe sur place, au sein de la structure d'éducation et d'accueil.

- ⇒ Soutenir les familles en développant des structures qui répondent aux besoins des parents et permettent un équilibre entre travail et vie familiale.

3. 2. Axes de la qualité

Des structures d'éducation et d'accueil de la petite enfance

1. Disponibles et financièrement accessibles à toutes les familles et leurs enfants
2. Qui encouragent la participation, renforcent l'inclusion sociale et favorisent la diversité : une approche collaborative de la promotion des avantages de l'accueil et de l'éducation, qui implique les organisations locales et les groupes communautaires ; des approches qui respectent et valorisent les croyances, les besoins et la culture des parents ; les rassurer quant au respect de leur culture et de leurs croyances, etc.

Personnel des structures d'éducation et d'accueil

1. Un personnel qualifié dont la formation initiale et continue lui permet de s'acquitter de ses fonctions : le développement professionnel exerce une grande influence sur la qualité de la pédagogie du personnel et sur les résultats à long terme pour les enfants. L'élaboration de programmes communs d'éducation et de formation pour tout le personnel aide à créer des objectifs communs et une même vision de la qualité.
2. Des conditions de travail encourageantes, incluant une direction professionnelle qui crée des opportunités d'observation, de réflexion, de planification, de travail en équipe et de coopération avec les parents.

Programme

1. Un programme reposant sur des objectifs, des valeurs et des approches pédagogiques permettant aux enfants de réaliser leur potentiel dans le cadre d'une approche globale : le programme devrait inclure des valeurs, des approches et des objectifs communs, qui reflètent les attentes de la société concernant le rôle et les responsabilités des structures d'éducation et d'accueil. Tous les enfants sont des apprenants actifs et doués, et le programme tient compte de leurs compétences variées. Son application dans un contexte d'ouverture tient compte des intérêts et besoins des enfants. Un mélange équilibré d'éducation et d'accueil peut favoriser le bien-être des enfants, leur image de soi positive, leur développement physique et leurs développements social et cognitif. Les expériences des enfants et leur participation active sont valorisées, et l'importance de l'apprentissage par le jeu est comprise et encouragée.
2. Un programme qui requiert la collaboration des membres du personnel avec les enfants, les collègues et les parents, et une réflexion sur l'exercice de leur métier : le programme est un outil important pour stimuler la compréhension et la confiance mutuelle afin d'encourager le développement et l'apprentissage des enfants. Chaque membre du personnel doit être capable d'analyser ses propres pratiques, d'identifier les points efficaces et, en partenariat avec les collègues, déterminer de nouvelles approches basées sur les faits. Le personnel tient compte des besoins des enfants, de leurs parents et de l'équipe. Le programme peut améliorer cette approche en promouvant l'apprentissage des enfants grâce à l'expérimentation et l'innovation, et en incitant à la coopération avec les parents.

Suivi et contrôle

1. Le suivi et le contrôle permettent de générer des informations aux niveaux local, régional et/ou national, pour l'amélioration continue de la qualité des politiques et des pratiques : soutenir l'échange ouvert, la planification cohérente, l'examen, l'évaluation et le développement de l'éducation et de l'accueil de la petite enfance.
2. Suivi et contrôle dans le meilleur intérêt de l'enfant : toutes les parties prenantes, y compris le staff, devraient être impliquées et encouragées à s'exprimer pendant la mise en place du processus de suivi et contrôle. Le contrôle peut porter sur la qualité des structures, des processus ou des résultats à long terme.

Il est plus facile de concrétiser ces axes si les arrangements de gouvernance suivants sont mis en place

1. Les parties prenantes des structures ont une vision claire et commune de leur rôle et de leurs responsabilités. Elles savent qu'elles sont censées collaborer avec les organisations partenaires : le gouvernement, les parties prenantes et les partenaires sociaux doivent travailler ensemble.
2. La législation, la réglementation et/ou le financement soutiennent le progrès vers un droit légal universel à une éducation et un accueil de la petite enfance recevant des subventions ou des fonds publics. Les progressions sont régulièrement signalées à toutes les parties prenantes : Les arrangements structurels ou législatifs soutiennent l'accès à l'éducation et à des structures abordables.

Un critère de référence européen

Ce critère de référence qualitatif serait qu'« à l'horizon 2020, au moins 90 % de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants soient de bonne qualité ou meilleure, d'après les critères nationaux ou régionaux ».

Cadre logique

Voir document en annexe.

Budgets

Organisme Coordinateur

Identifiant	Code PIC	Nom légal	Rôle	Pays	Zone concernée	Budget €
OC	906680535	PROMEMPLOI ASBL (2 personnes) <ul style="list-style-type: none"> Sylvie Lefebvre Valérie Legros 	<ul style="list-style-type: none"> Coordinateur du projet Coordinateur des mobilités 	Belgique	Province de Luxembourg	50.330,00

Organismes Partenaires

Identifiant	Code PIC	Nom légal	Rôle	Pays	Zone concernée	Budget €
OP1	999895789	UNIVERSITA DEGLI STUDI DI FIRENZE (2 personnes au lieu de 3) <ul style="list-style-type: none"> Nima Sharmahd Clara Silva 	<ul style="list-style-type: none"> Coordinateur des mobilités Accompagnateur 	Italie	Région toscane	28.473,00
OP2	938904129	Centre Régional de Formation des Professionnels de l'Enfance (3 personnes) <ul style="list-style-type: none"> Silvia Valentim 	<ul style="list-style-type: none"> Coordinateur des mobilités Accompagnateur 	France	Département du Nord	29.616,00
OP3	906506032	Haute Ecole de travail social et de la sante - EESP - Lausanne HES-SO // Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale (1 personne) <ul style="list-style-type: none"> Annelise Spack 	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnateur 	Suisse	Canton de Vaud	12.102,00
OP4	900335959	Partenaire Enfance & Pédagogie (PEP) (2 personnes) <ul style="list-style-type: none"> Fabienne Guinchard 	<ul style="list-style-type: none"> Coordinateur des mobilités 	Suisse	Canton de Vaud	17.410,00
OP5	999976105	UNIVERSITE DE LIEGE (2 personnes) <ul style="list-style-type: none"> Florence Pirard Isabelle Lambert 	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnateur 	Belgique	Province de Luxembourg	17.396,00
Budget total = 155,327 €						

Budget et description des différents postes

Postes budgétaires	Subvention en €	Détail
Gestion et mise en œuvre du projet	63.000,00	<p>La planification, la communication entre partenaires, du matériel de projet à petite échelle, la coopération virtuelle, les activités locales du projet, la promotion, la diffusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Planification de l'ensemble du projet - Organisation du projet - Création et développement de l'équipe transnationale de pilotage du projet (représentants des 4 partenaires) - Organisation et préparation des réunions transnationales - Suivi et évaluation - Gestion administrative et budgétaire - Création d'une bibliothèque virtuelle commune - Création d'un site Internet dédié à la gestion puis à la conservation et à la mise à disposition des produits et résultats du projet (données et traces collectées) - Des supports donnant à voir comment les participants aux mobilités sont passés d'une situation de juxtaposition de pratiques peu cohérentes à une reconstruction re-contextualisée de nouvelles pratiques dans un souci de cohérence de la filière de l'accueil et de centration sur le "cœur du métier" d'accueillir - Journées d'étude thématique organisées par les partenaires "accueillants" dans le cadre des mobilités - ...
Réunions transnationales ³	29.900,00	<p>Les participants à ces réunions de projet transnationales seront les personnes mandatées par les équipes nationales pour composer l'équipe européenne ou groupe de pilotage : des représentants de l'équipe de coordination du projet (Promemploi ASBL), des représentants des 4 organismes de coordination des mobilités ainsi que les 4 accompagnateurs désignés par les partenaires.</p>
Activités d'apprentissage, d'enseignement et de formation ⁴	44.027,00	<p>Avant le déplacement, les participants auront reçu le carnet de voyage qui leur donnera une information de base sur le projet, leurs hôtes, la composition du groupe de voyageurs, le déroulement du voyage, ... Ils auront pu poser leurs questions et exprimer leurs attentes.</p> <p>La mobilité débutera par l'accueil des participants par les hôtes, la présentation du programme et une première mesure des indicateurs.</p> <p>Viendra ensuite la présentation du contexte et des enjeux locaux du secteur de l'accueil des enfants.</p> <p>Le programme comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des visites en petits groupes de services, milieux et opérateurs d'accueil locaux sélectionnés sur base volontaire et en vertu de leur capacité à donner à voir les spécificités locales de l'accueil suivies par une mise en commun des expériences vécues lors de ces visites - Des échanges sur les préoccupations du projet en se servant du Code européen de la qualité de l'accueil comme balise et comme fil conducteur de la réflexion - La participation des voyageurs à une journée d'étude permettant la rencontre avec leurs homologues locaux

³ Les réunions transnationales ont pour objectif de permettre aux partenaires de se réunir afin d'aborder les aspects de gestion et de coordination du projet. Il ne faut pas les confondre avec les « activités d'apprentissage, de formation et d'enseignement ».

⁴ Activités d'apprentissage, d'enseignement et de formation ou « événements conjoints de formation du personnel de courte durée » ou « voyages d'étude » ou « mobilités ».

		<p>(enseignants et formateurs, agents de l'organisme de référence et professionnels de l'accueil issus de services, milieux ou opérateurs d'accueil locaux) et l'exploration d'une facette de l'accueil en lien avec l'actualité locale</p> <p>- La prise de données/élaboration de traces permettant de documenter le processus de transformation conjointe à l'œuvre</p> <p>Le séjour se clôturera par une nouvelle mesure des indicateurs, une évaluation à chaud de la mobilité et une évocation de la suite du projet</p> <p>Sont appelées à participer à ces voyages d'étude une délégation par pays participant.</p> <p>Les délégations sont composées de volontaires nécessairement issus des 3 sphères suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enseignants et formateurs • Membres d'organisme de référence ou d'accompagnement ou de conseil • Professionnels de l'accueil issus de services, milieux ou opérateurs d'accueil
Coûts exceptionnels	18.400,00	<p>Le projet prévoit 2 sites Internet 1 site Internet qui devra jouer 2 rôles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Constituer le site Internet de référence du projet qui sera à la fois un outil de communication interne (entre les partenaires du et les participants au projet) et externe (vers l'extérieur : le public cible et les cibles du plan de diffusion). • Abriter une bibliothèque virtuelle commune : outil en ligne référençant les ressources incontournables en lien avec l'accueil des enfants partagées par les participants au projet, à destination des professionnel-le-s impliqués dans le projet mais également du public cible. • Frais d'interprétariat (français/italien) des mobilités (16 jours au tarif de 900€/jour)
Subvention totale	155.327,00	

Réunions transnationales

Identifiant	Période	Titre de la réunion	Nb de participants	Subvention (EUR)
RT1	11/2019	Réunion transnationale 1, inaugurale ou "d'envoi"	13 ⁵	6.325,00 EUR
RT2	06/2020	Réunion transnationale 2	13	5.750,00 EUR
RT3	01/2021	Réunion transnationale 3	13	5.750,00 EUR
RT4	11/2021	Réunion transnationale 4	13	5.750,00 EUR
RT5	06/2022	Réunion transnationale 5 ou de clôture	13	6.325,00 EUR
Total				29.900,00 EUR

⁵ En principe Promemploi = 2, ULg = 2, UNIFI = 3, CRFPE = 3, EESP = 1, PEP = 2 mais possibilité que UNIFI = 2.

Activités d'apprentissage, d'enseignement et de formation



Identifiant	Période	Organisme responsable de l'activité	Nombre de personnes qui vont se déplacer	Frais de voyage en €	Soutien individuel en €	Subvention en €
ECFP1	01/2020	Promemploi (Belgique) ⁶	20 participants (10 de France et 10 d'Italie) 5 accompagnateurs (2 du CRFPE, 1 de UNIFI et 2 de l'ULg) = 25 personnes	6.685,00	2.438,00	9.123,00
ECFP2	11/2020	CRFPE (France)	20 participants (10 de Belgique ⁷ et 10 d'Italie) 3 accompagnateurs (1 de UNIFI et 2 de l'ULg) = 23 personnes	5.375,00	2.438,00	7.813,00
ECFP3	06/2021	UNIFI (Italie)	30 participants (10 de France, 10 de Belgique ⁸ , 10 de Suisse) 6 accompagnateurs (2 du CRFPE, 2 de l'EESP, 2 de l'ULg) = 36 personnes	9.900,00	3.816,00	13.716,00
ECFP4	01/2022	PEP (Suisse)	30 participants (10 de France, 10 de Belgique ⁹ , 10 d'Italie) 7 accompagnateurs (2 du CRFPE, 1 de UNIFI, 2 de l'ULg et 2 de l'EESP) = 37 personnes	9.665,00	3.710,00	13.375,00
Total				31.625,00	12.402,00	44.027,00

Budget détaillé

Poste budgétaires	Promemploi	CRFPE	EESP	PEP	UNIFI	ULg	Total
Gestion et mise en œuvre du projet	18.000	9.000	9.000	9.000	9.000	9.000	63.000
Réunions transnationales (RT1, RT2, RT3, RT4, RT5)	3.450	6.900	2.300	4.600	6.900	5.750	29.900
RT1 Belgique		1.725	575	1.150	1.725	1.150	6.325
RT2 France	1.150		575	1.150	1.725	1.150	5.750
RT3 Italie	1.150	1.725	575	1.150		1.150	5.750
RT4 Suisse	1.150	1.725			1.725	1.150	5.750

⁶ Inversion entre la France et la Belgique.

⁷ Dont 1 agent Promemploi.

⁸ Dont 1 agent Promemploi.

⁹ Dont 1 agent Promemploi.

RT5 Belgique		1.725	575	1.150	1.725	1.150	6.325
Activités d'apprentissage, d'enseignement et de formation (C1, C2, C3 et C4)	10.480	13.716	802	3.810	12.573	2.646	44.027
C2 - France	10 personnes ▶ 1.800 + 1.060	Hôte	/	/	11 personnes ▶ 3.025 + 1.166	2 personnes ▶ 550 + 212	7.813
C1 - Belgique	Hôte	12 personnes ▶ 3.300 + 1.272	/	/	11 personnes ▶ 3.025 + 1.166	Hôte 2 personnes ▶ 360	9.123
C3 - Italie	10 personnes ▶ 2.750 + 1.060	12 personnes ▶ 3.300 + 1.272	2 personnes ▶ 550 + 212	10 personnes ▶ 2.750 + 1.060	Hôte	2 personnes ▶ 550 + 212	13.716
C4 - Suisse	10 personnes ▶ 2.750 + 1.060	12 personnes ▶ 3.300 + 1.272	Hôte 2 personnes ▶ 40	Hôte	11 personnes ▶ 3.025 + 1.166	2 personnes ▶ 550 + 212	13.375
Coûts exceptionnels	18.400						18.400
Interprétariat	14.400						14.400
Site Internet	4.000						4.000
Subvention totale	50.330	29.616	12.102	17.410	28.473	17.396	155.327

Eléments de la convention entre AEF Europe/AN/Commission et Promemploi

- Avance de 40% de 155.327,00€ = 62.130,80€ fin septembre/début octobre 2019
- Avant le 01/04/2021 : rapport intermédiaire
- Avant le 31 octobre 2022 : rapport final + mise en ligne des résultats sur la « Plateforme des résultats Erasmus + »
- Conserver et/ou produire des documents justificatifs (dont des listes de présence ou certificats de présence individuels)
- Notion de « lien formel » ▶ établir des conventions entre les bénéficiaires (les partenaires que sont l'« UNIVERSITA DEGLI STUDI DI FIRENZE », le « Centre Régional de Formation des Professionnels de l'Enfance », la « Haute école de travail social et de la santé », le « Partenaire Enfance & Pédagogie », l'UNIVERSITE DE LIEGE et Promemploi) avec les personnes participant aux « Réunions transnationales » et aux « Voyages d'étude »
- Faire usage de l'application « Mobility Tool + »

Planification

Identifiant	Période	Type d'activité	Description	Localisation
RT1	11-2019	Transnational Projects Meeting	Réunion transnationale 1, inaugurale ou "d'envoi"	Belgique
ECFP1	01-2020	Événements conjoints de formation du personnel de courte durée	Voyage d'étude N°1 : Destination Belgique	Belgique
RT2	06-2020	Transnational Projects Meeting	Réunion transnationale 2	France
ECFP2	11-2020	Événements conjoints de formation du personnel de courte durée	Voyage d'étude N°2 : Destination France	France
RT3	01-2021	Transnational Projects Meeting	Réunion transnationale 3	Italie
	Avant le 01/04/2021	Rapport intermédiaire		
ECFP3	06-2021	Événements conjoints de formation du personnel de courte durée	Voyage d'étude N°3 : Destination Italie	Italie
RT4	11-2021	Transnational Projects Meeting	Réunion transnationale 4	Suisse
ECFP4	01-2022	Événements conjoints de formation du personnel de courte durée	Voyage d'étude N°4 : Destination Suisse	Suisse
RT5	06-2022	Transnational Projects Meeting	Réunion transnationale 5 ou de clôture	Belgique
	Avant le 31/10/2022	Rapport final et complétion Plateforme Résultats Erasmus +		

Evaluation et résultats

Suivi et évaluation

L'évaluation de la réussite du projet est une activité qui doit être coordonnée par le coordinateur du projet mais qui repose sur la participation active de tous les partenaires, notamment pour la mesure des indicateurs.

L'évaluation devra donc comporter des indicateurs de réalisation portant sur les activités du projet (voir point "mise en œuvre du projet") ainsi que des indicateurs de résultat portant sur l'impact du projet sur les bénéficiaires direct et indirects.

Une partie de l'évaluation pourra donc se situer au niveau transnational tandis qu'une autre devra se déployer au niveau local.

Impacts attendus et résultats visés :	Selon les pays :	Impact au niveau local :	D'autres impacts sont attendus :
<p>- Le partage de la vision de l'enfant, des valeurs éducatives développées en Europe</p> <p>- La rencontre entre professionnels (au sens large) de l'enfance de pays européens mobilisés autour des enjeux qualitatifs de l'accueil</p> <p>- L'alimentation de la réflexivité des professionnels</p> <p>- Au niveau des participant-e-s aux mobilités : une reconstruction contextualisée de nouvelles pratiques qui pourront donc être décrites par les protagonistes eux-mêmes et observées par des tiers (les accompagnateurs notamment). Il s'agira de décrire l'amélioration des 1) connaissances professionnelles, 2) compétences pratiques des participants au projet (quelles connaissances ? quelles compétences ? chez quels types de participants ? ...)</p> <p>- Pour les membres des communautés d'apprentissage professionnel locales : une sensibilisation aux enjeux du projet qui relève du "donner le goût de", notamment au fait de s'engager dans des mobilités en vertu de leur effet formatif élevé</p> <p>- Pour l'ensemble des professionnels actifs dans la zone concernée : une intégration d'information (notamment via les journées d'étude thématiques)</p> <p>- A tous les niveaux un croisement des regards.</p> <p>- Au-delà de ces aspects communs aux différents partenaires, des enjeux</p>	<p>- En Belgique, l'enjeu est de renforcer les synergies à l'intérieur d'un système divisé, en multipliant les lieux de rencontre entre les différents acteurs de la filière.</p> <p>- En Suisse, l'enjeu est de fédérer les acteurs de la filière accueil pour une préservation de la qualité dans le développement d'une offre d'accueil accessible.</p> <p>- UNIFI (Italie) attend l'élargissement des connaissances et des compétences liées aux systèmes et pratiques éducatifs de 0 à 6 des pays et des contextes concernés; le renforcement de la formation continue des éducateurs des services ECEC, en vue de la rendre plus efficace dans tous les pays partenaires et de mieux répondre aux besoins réels des enfants et de leurs familles, comblant ainsi le fossé entre théorie et pratique et entre formation initiale et le travail sur le terrain qui caractérise trop souvent les actions des éducateurs; la mise en œuvre de bonnes pratiques éducatives partagées, prenant une dimension internationale; améliorer la qualité des services éducatifs de leur propre réalité d'origine (à la fois nationale et surtout locale) par le biais d'un dialogue actif, de voyages d'étude et d'activités pratiques menées dans le cadre du projet; la conception des cursus universitaires liés à la promotion "éducation et formation – curriculum enfance", qui prennent de plus en plus en compte les aspects théoriques et</p>	<p>- Le projet aura permis l'identification de ressources locales externes et internes sur lesquelles s'appuyer pour maintenir la dynamique du projet et/ou lui permettre d'évoluer. Il est établi que savoir mobiliser des ressources internes ou externes est un des facteurs de qualité effective.</p> <p>- Le projet aura contribué au développement d'une culture de la documentation dont on connaît le rôle dans le développement de la qualité d'accueil. La participation aux mobilités de professionnels issus des organismes de référence et d'enseignants et formateurs permettra la diffusion de ce discours dans les structures accompagnées et auprès des futurs professionnels.</p> <p>Pour ce qui est des niveaux régional, national, européen et/ou international, nous prendrons l'image de la toile d'araignée qui est tissée de l'intérieur vers l'extérieur à partir d'un cadre. Chaque type de professionnel ayant participé aux mobilités (agents des organismes de référence, enseignants/formateurs et professionnels des milieux-services-opérateurs d'accueil) est invité à tisser des liens de là où il se situe en fonction de sa capacité à agir sur la scène locale, régionale, nationale, européenne et/ou internationale.</p> <p>A cela se rajoute la capacité de mobilisation et de témoignage des accompagnateurs et des coordinateurs</p>	<p>1. La disponibilité effective des principaux résultats du projet pour le public-cible :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les outputs des 4 mobilités ou "événements conjoints de formation du personnel" - Les outputs des 4 journées d'étude thématiques (une par pays partenaire) - La bibliothèque virtuelle commune au partenariat - Le site Internet du projet - Les différents supports utilisés ou produits dans le cadre des activités du projet - La description du processus suivi par le projet <p>2. L'alimentation des « Communautés d'apprentissage professionnel locales » (également désignées sous le terme de « Plateformes territoriales »), dans l'objectif de faire percoler au niveau local la philosophie du projet.</p> <p>3. La sensibilisation des administrations locales/communautaires/régionales/fédérales respectives et des mandataires publics en charge des matières concernées par le projet, afin que des mesures structurelles soient prises pour un renforcement de la cohérence entre les pratiques éducatives et de soin (au sens large du terme) ENSEIGNEES et les ATTENDUES sur le terrain par les employeurs et les organismes de référence en matière d'accueil des enfants, en lien avec les fonctions économiques, psychoéducatives et</p>

<p>spécifiques peuvent émerger en fonction des contextes particuliers des partenaires.</p>	<p>pratiques des professionnels de l'éducation préscolaire.</p> <p>- En France, l'enjeu est de porter un éclairage sur notre réalité, en permettant aux professionnels des 2èmes et 3èmes cercles de communautés d'apprentissages de prendre conscience de l'évolution du secteur, afin qu'ils donnent sens à leurs actions. Depuis les années 2000, une nouvelle logique de gestion est en vigueur et celle-ci évolue très rapidement : augmentation du nombre des places d'accueil, logique marchande d'appel d'offres, introduction d'un vocabulaire issu de la gestion et du commerce. Autant de bouleversements qui expliquent que le sens de l'accueil éducatif mérite d'être réinvesti. La qualité doit être pensée au-delà des aspects numériques. Pour nous, l'enjeu est également de se nourrir d'autres cadres d'analyses, moins ancrés dans le secteur sanitaire et hygiéniste et plus récemment sécuritaire.</p>	<p>des mobilités, tous actifs sur la scène internationale sur laquelle ils pourront témoigner des bonnes pratiques développées dans le cadre du projet.</p> <p>L'impact principal escompté est donc le développement d'un « faire savoir » partagé par l'ensemble des parties prenantes et généré par le travail collaboratif réalisé par les professionnels voyageurs.</p>	<p>sociales des services, milieux et opérateurs d'accueil des enfants.</p>
--	--	---	--

Mesure des impacts :

Sur les cibles du projet au niveau local, régional, national, européen

- Enseignants et formateurs des établissements d'enseignement/de formation aux métiers de l'accueil
- Membres d'organismes de référence, d'accompagnement et/ou de conseil
- Professionnels de l'accueil issus des services, milieux et opérateurs d'accueil

Déterminer des indicateurs

- Réalistes
- Quantitatifs
- Qualitatifs
- Précis



Identifier les outils d'évaluation associés

- Questionnaires
- Entretiens
- Evaluations
- Grilles d'observation
- Groupes de discussion

Déterminer le seuil de réussite du projet

- Etat des lieux initial précis
- Critères de réussite (application sur le terrain des bonnes pratiques identifiées via les mobilités oui/non et pourquoi ?)
- Objectifs chiffrés de réussite

Déterminer les activités d'évaluation de l'impact :

Identifier les périodes et les modalités de recueil des données

- Calendrier / étapes : chaque mobilité démarrera par une évaluation (à un an) de l'impact de la mobilité précédente. La première mobilité démarrera par une évaluation "ex ante" qui fera office d'état des lieux initial ►évaluation ex-ante, évaluation continue + évaluation ex-post
- Ressources humaines (internes/externes)
- Ressources matérielles et financières

Inscrire l'analyse dans le pilotage du projet

- Amélioration continue
- Mesures correctives
- Diffusion, communication

Planifier des temps en commun pour analyser les données

Les données seront analysées lors des réunions transnationales sur base d'un travail préparatoire réalisés par les accompagnateurs

- Comparaison avec les effets attendus
- Pertinence
- Efficacité
- Efficience
- Utilité
- Cohérence
- Valeur ajoutée

Le public cible principal de la diffusion

- Les professionnels des organismes de référence/d'accompagnement/de conseil actifs dans le secteur de l'accueil des enfants des zones concernées par le projet
- Les professionnels des établissements d'enseignement/de formation des/aux métiers de l'accueil des enfants des zones concernées par le projet
- Les professionnels des services/milieus/opérateurs d'accueil des zones concernées par le projet

Ils sont le public cible principal du projet parce que ce sont eux qui, au quotidien, enseignent les pratiques professionnelles, les mettent en œuvre au quotidien dans les structures d'accueil et les promeuvent dans le cadre de leur mission de conseil ou d'accompagnement. Le savoir-faire qu'ils auront acquis dans le cadre du projet percolera directement sur le terrain et impactera positivement leurs relations avec les différents acteurs de la filière de l'accueil, au bénéfice des enfants et des familles accueillis.

L'objectif général de la diffusion des résultats est de « faire savoir » à l'ensemble des parties prenantes la plus-value d'un travail collaboratif entre des professionnels issus de ces 3 sphères.

Le public cible secondaire de la diffusion

- Les administrations locales/communautaires/régionales/fédérales
- Les mandataires publics en charge des matières concernées par le projet

Ils sont le public-cible secondaire du projet parce que sur base des résultats du projet, ils peuvent prendre des mesures visant le renforcement de la cohérence entre les pratiques éducatives et de soin (au sens large du terme) ENSEIGNEES et les pratiques éducatives et de soin ATTENDUES sur le terrain par les employeurs et les organismes de référence en matière d'accueil des enfants, notamment par des mesures de décloisonnement des politiques, des administrations et de leurs activités.

Au fur et à mesure de l'avancement du projet et de la disponibilité de contenus prêts à la diffusion, mise en ligne de ces contenus sur le site Internet du projet et la bibliothèque virtuelle commune (avec des liens vers les sites Internet

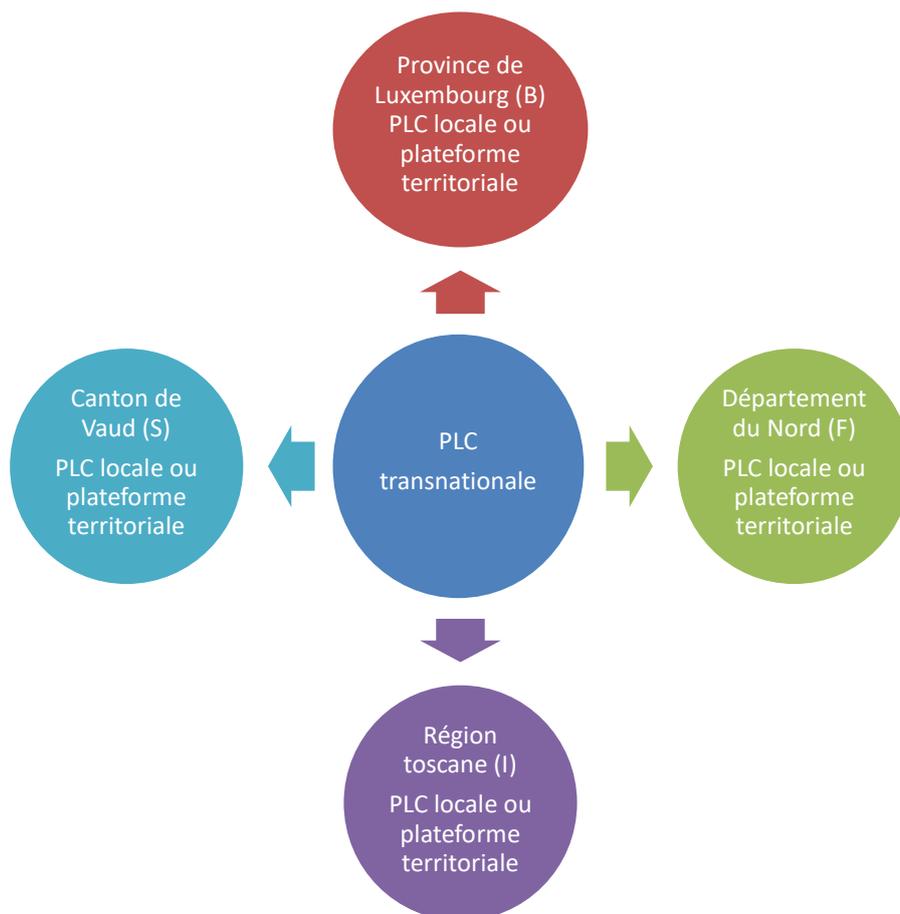
des partenaires), ainsi que sur les plateformes EPALE et des résultats des projets ERASMUS +. Une newsletter permettra d'attirer l'attention sur les nouveaux contenus mis en ligne.

Les administrations locales/communautaires/régionales/fédérales et les mandataires publics en charge des matières concernées par le projet seront invités à participer à des plateformes « spéciales diffusion », tant il est vrai que les meilleures activités de diffusion sont celles qui se prêtent au dialogue de vive voix plutôt qu'à une circulation de l'information à sens unique. Des plateformes territoriales « portes ouvertes » sont donc un moyen très efficace d'atteindre les décideurs.

Un minimum de 15% du budget de gestion et mise en œuvre sera réservé aux activités de diffusion.

PLC¹⁰

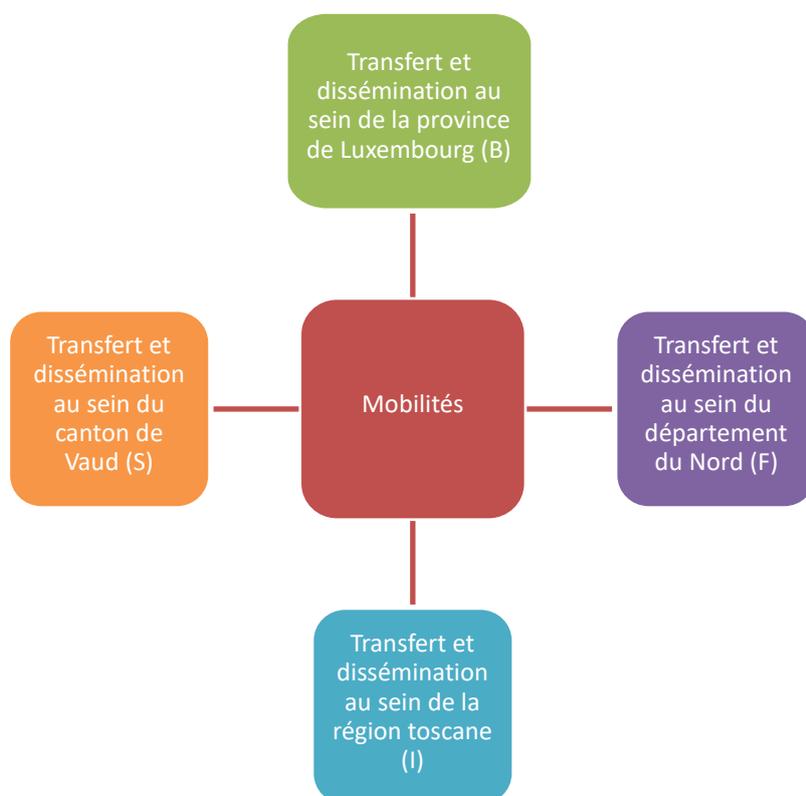
Interactions entre la PLC transnationale (les partenaires/les participants aux mobilités) et les PLC locales (les plateformes territoriales qui se réunissent à intervalles réguliers dans chaque zone concernée)



¹⁰ PLC = « Professional Learning Communities » ou « Communautés d'apprentissage professionnel ».

Le transfert et la dissémination

Le transfert et la dissémination devront toucher un public plus large que celui ayant participé aux mobilités/« événements conjoints de formation du personnel » (enjeu majeur du projet).



Communication et gestion des risques et conflits

Il s'agit d'établir un plan de communication tant interne qu'externe :

- Définition des objectifs de communication
- Sélection de l'audience (ou la cible)
- Élaboration du positionnement
- Budgétisation
- Fixation des objectifs opérationnels
- Choix des moyens de communication
- Choix de critères et indicateurs d'évaluation
- Organisation du lancement des opérations et planification
- Evaluation

Sites internet

Initialement, voici ce que nous avons prévu dans le projet :

- Un premier site Internet de référence du projet qui aurait été à la fois un outil de communication interne (entre les partenaires du et les participants au projet) et externe (vers l'extérieur : le public cible et les cibles du plan de diffusion).
- Le second consistait en une bibliothèque virtuelle commune : outil en ligne référençant les ressources incontournables en lien avec l'accueil des enfants partagées par les participants au projet, à destination des professionnel-le-s impliqués dans le projet mais également du public cible.

Cependant, cela n'a pas été accordé, nous n'avons reçu le financement que pour un seul site internet.

De plus, suite à un souci d'encodage, il y a peu de financement pour les voyages d'étude. C'est pourquoi nous proposons de transférer une partie du budget des sites internet vers les mobilités et d'opérationnaliser les sites internet différemment (voir ci-après).

Communication au sein du partenariat

La **communication** doit permettre de faire passer des informations et ce, en visant des interactions entre tout le partenariat.

La communication se fera via des réunions physiques, des échanges à distance et des réunions virtuelles :

- Créer un Intranet pour travailler à plusieurs sur une mission donnée, dans un environnement de travail virtuel
- Les conférences vidéo ou téléphoniques

Typiquement, tout au long d'un projet, l'enthousiasme de l'équipe varie beaucoup. Un bon réseau virtuel permet de maintenir une constante interaction entre les membres de l'équipe et leur adhésion au projet. Ainsi, il faut s'assurer que les partenaires aient les applications et logiciels nécessaires pour une bonne communication.

De plus, il faut laisser le temps et tenter de favoriser le développement de l'équipe : apprendre à se connaître les uns les autres, créer la confiance réciproque, les capacités interactives, les objectifs communs, la prise en considération des autres, le sentiment d'appartenance au groupe.

Site internet

Afin de faciliter le partage d'information entre partenaires, nous avons créé un accès privé aux partenaires sur le site internet de Promemploi : <http://www.promemploi.be/erasmus/> - mot de passe : EP2019-2022

⇒ Dans cet espace, nous proposons de mettre tous les documents utiles aux partenaires pour la réalisation du projet.

Nous pourrions également nous servir d'Epale (voir page 33).

Dans le projet est également évoquée la création d'une newsletter.

Communication externe

Différents moyens sont à notre disposition afin de communiquer vers le public cible (primaire et secondaire) :

- Les Communautés d'apprentissage professionnel
- Epale
- Le site internet (voir ci-après)
- Tout événement organisé par les partenaires
- La newsletter
- Etc.

Site internet

Nous proposons, afin de compenser le second site internet qui devait être créé, de se joindre au site internet créé dans le cadre du projet FSE EFE¹¹. Ce site internet a pour vocation de présenter des ressources mentionnées comme incontournables par le public-cible incontournables sous l'angle des principes directeurs et compétences attendues pour un accueil de qualité des enfants ; ainsi que la mise à disposition, en version papier, des ressources incontournables via l'intermédiaire d'organismes de prêt (principalement en province de Luxembourg) : www.ressourcesluxenfance.be (site en construction)

Si nous décidons (avec l'accord du comité d'accompagnement du projet FSE EFE, de nous joindre à ce site internet, cela apporterait notamment une dimension internationale aux références déjà disponibles.

¹¹ Coordonné par l'ASBL Promemploi et cofinancé par le Fonds social européen (FSE). L'objectif du projet EFE est la mise en réseau structurelle et la coopération régulière entre, d'une part, les acteurs de l'enseignement et de la formation des/aux métiers de l'accueil des enfants et, d'autre part, l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) et les services, milieux et opérateurs d'accueil des enfants de la province de Luxembourg. Le résultat attendu est une meilleure compréhension mutuelle et un renforcement de la cohérence entre les pratiques éducatives et de soin enseignées et les pratiques éducatives et de soin attendues sur le terrain par les employeurs et l'ONE.

Newsletter

Questions : Quel contenu ? Quelle fréquence ? Alimentée par qui ?

Gestion des risques et conflits

La **gestion des risques** doit s'effectuer via une anticipation de ces risques et l'élaboration de procédures à mettre en œuvre en cas de difficulté, conjuguées à un travail de veille afin de préserver la qualité du projet.

Pour ce faire, l'évaluation continue joue un rôle central.

Le principal risque que nous identifions réside en la difficulté pour les coordinateurs de mobilité de recruter les participants à ces mobilités, surtout dans la sphère de l'enseignement.

Une autre difficulté pourrait être le non démarrage des plateformes territoriales locales. Il s'agira d'apporter le plus grand soin à leur formation et à identifier des "quick win" à même de motiver les professionnels à y rentrer puis à y rester actifs.

La meilleure gestion de crise, c'est d'être vigilant et d'anticiper : plus on l'appréhende tôt, moins la crise sera grave et difficile à gérer.

Des conflits entre des équipes ou des participants peuvent aussi influencer sur la marche d'un projet.

Une des conditions préalables à une gestion de conflits constructive est de comprendre que la communication s'établit en même temps à trois niveaux : niveau rationnel, niveau émotionnel et niveau structurel

Il est toujours préférable de s'attaquer aux conflits au niveau rationnel et de garder la personne impliquée en haute estime en tant qu'individu (niveau émotionnel). Il faut essayer d'arriver à une compréhension commune du problème et créer un climat de gagnant à gagnant au niveau émotionnel.

L'équipe doit se mettre d'accord sur une attitude ouverte et positive à adopter lorsque des conflits surgissent et sur les procédures pour traiter ce type de situation.

Jour 3

Résumé de la journée, objectifs et timing

Points à l'ordre du jour	Objectifs	Temps
Voyage d'étude	Valider le programme	1h
Plateformes - outils	Présenter les plateformes – outils et décider si on se sert de celles qui sont optionnelles	25 minutes
Glossaire Terminologique	Jeter les bases et planifier	25 minutes
Logo	Décider si on crée un logo pour le projet	25 minutes
Agenda	Définir les dates des prochaines RT	25 minutes
Evaluation	Remplir l'évaluation	25 minutes

Voyage d'étude 2020

Nous faisons la proposition d'échanger les destinations française et belge. En effet le CRPFE organise un colloque en février 2020 qui pourrait servir de point d'appui au voyage d'étude.

Programme du colloque

Voir document joint.

Composition de la délégation

Belgique	Italie	France
3 personnes de l'ONE	3 personnes d'organismes de référence, d'accompagnement et/ou de conseil	3 personnes d'organismes de référence, d'accompagnement et/ou de conseil
3 enseignants / formateurs	3 enseignants / formateurs	3 enseignants / formateurs
3 professionnels de milieu d'accueil	3 professionnels de milieu d'accueil	3 professionnels de milieu d'accueil
2 personnes de Promemploi (Sylvie intervient dans un atelier)	1 coordinatrice	1 coordinatrice
2 accompagnatrices (ULG)	1 accompagnatrice	1 accompagnatrice
= 13 personnes	= 11 personnes	= 11 personnes
= 35 personnes		

Attention : 11 personnes prévues pour le pays hôte (ici la France) mais non reprise dans le budget ERASMUS +¹²

Préoccupation générale

Pour maximiser les chances de réussite du projet et augmenter le nombre de professionnels impactés, les voyageurs seront différents à chaque mobilité (hormis les accompagnateurs).

Ensemble, ces participants aux mobilités constitueront des petits groupes qui pourront tester des démarches et outils proposés par les partenaires et/ou co-construits dans le cadre du projet, pour ensuite témoigner à leur retour dans leur organisme ou leur réseau (via les "Communautés d'apprentissage professionnel") dans une optique de diffusion des résultats du projet.

Critères de sélection des voyageurs/euses

- Leur motivation
- Leur disponibilité
- Leurs compétences de base
- Leur expérience professionnelle
- Leur capacité à réseauter et à assurer le transfert des acquis du projet

¹² 3 personnes d'organismes de référence, d'accompagnement et/ou de conseil + 3 enseignants / formateurs + 3 professionnels de milieu d'accueil + 1 coordinatrice + 1 accompagnatrice

- Leur pouvoir d'influence (lobbying)
- Leur représentativité
- Leur adhésion au projet et leur engagement à s'y investir de l'amont jusqu'à l'aval

Carnet de voyage

Le voyage est accompagné d'un carnet de voyage qui soutient la réflexion, la préparation du voyage et la prise de note.

Voir document en annexe.

Questions :

- Quels indicateurs mesurer et comment ?
- Que mettre dans l'état des lieux initial et sous quelle forme?

Interprétariat

Lors de l'écriture du projet Triangle, il a été prévu un budget afin d'assurer la traduction pour les voyageurs/euses italien-ne-s.

Plateformes – outils

Plateformes obligatoires

Mobility Tool +

Adresse URL pour y accéder : https://webgate.ec.europa.eu/cas/login?loginRequestId=ECAS_LR-42695644-vJVzcDawp9gGxSUayQWRAMOCprfytWologB8LBVzQVbYCWTFUQS064FF4R7hSrcks4hQ03PzssRaoHxQFL6vAjm-jpJzscgsw0KqCEzyqc8H5n-ZHeFSjRhRKL1jOjR4LzZ3VurjOrgB7J6P50eky3nT3q

The screenshot displays the 'Mobility tool' interface for the project 'Projet 2019-1-BE01-KA201-050548'. The main content area is divided into several sections:

- Contexte:** Programme: Erasmus+, Action clé: KA2 - Coopération en matière d'innovation et d'échange de bonnes pratiques, Type d'Action: KA201 - Partenariats stratégiques de l'enseignement scolaire, Convention: 2019, Session: 1, Début du projet: 01/09/2019, Fin du projet: 31/08/2022, Durée du projet (mois): 36.
- Détails du projet:** N° de convention de subvention: 2019-1-BE01-KA201-050548, Identifiant national: 19PE0008, Titre du projet: TRIANGLE, Acronyme du projet: /, Statut du projet: Suivi, Date limite de soumission du rapport final: 30/10/2022, Objectif principal du projet: Echange de bonnes pratiques.
- Détails de l'organisme bénéficiaire:** Code PIC: 906680E35, Nom légal: PROMEMPLOI ASBL, Nom commercial: /, Nom légal complet (Langue nationale):
- Accès au projet:** Rôle de l'utilisateur dans le projet: beneficiary, Accès au projet: Accès à l'édition du projet, Projet verrouillé:
- Historique:** Créé le: 03/09/2019 16:15:39 par: National Agency, Mis à jour le: 03/09/2019 16:15:56 par: National Agency.

Actuellement, en tant que coordinateur de projet, c'est l'ASBL Promemploi qui a accès à cet outil qui permet d'encoder le projet au fur et à mesure. Cependant, l'accès peut être élargi.

Question : Qui a accès ?

Plateforme de diffusion des résultats

Adresse pour y accéder :

https://webgate.ec.europa.eu/education_culture/dissemination/share/page/site/promotersetys/dashboard

Sites * r002404q *

Erasmus+ Beneficiary's Dashboard

Project List

Filter by Project Number or Title:

My Projects

Identifier	Title	Status	Key Action	Action Type
2019-1-BE01-KA201-050548	TRIANGLE	Open for uploading results	Cooperation for innovation and the exchange of good practices	Strategic Partnerships for school education

< prev 1 next > for 1 project(s)

Liens du site

- E+PRP Guidelines for beneficiaries
- Erasmus+ Dissemination Platform
- Frequently Asked Questions
- Helpdesk information
- Relevant results for Erasmus+ projects
- Terms and Conditions

Plateformes optionnelles

Europass Mobilité

Adresse pour y accéder : <https://europass.cedefop.europa.eu/fr>

Il s'agit d'un document qui permet de consigner les savoirs et compétences acquis dans un autre pays européen.

EPALE → Communauté

Adresse pour y accéder : <https://epale.ec.europa.eu/fr>

EPALE est une communauté européenne ouverte et polyglotte de professionnels de la formation des adultes, notamment des éducateurs et des formateurs d'adultes, du personnel d'orientation et de soutien, des chercheurs et des universitaires, ainsi que des décideurs.

Financé par le programme Erasmus+, EPALÉ s'inscrit dans la stratégie de l'Union européenne visant à promouvoir des possibilités de formation plus nombreuses et de meilleure qualité pour tous les adultes.

Pour ce faire, EPALÉ soutient et renforce les métiers liés à la formation des adultes. EPALÉ permet aux membres d'être en contact avec des collègues de toute l'Europe et d'apprendre les uns des autres grâce à son blog, ses forums et son outil de recherche de partenaires, ainsi que dans le cadre de rencontres physiques.

EPALÉ fournit une mine d'informations précises et de qualité destinées aux praticiens de la formation des adultes. Ce contenu devrait être étoffé au fil du temps grâce aux contributions des membres.

Avis juridique | Déclaration de confidentialité | Cookies | Contact | Recherche | Français (fr)

European Commission

EPALÉ
Plateforme électronique pour l'éducation et la formation des adultes en Europe

European Commission > EPALÉ

Sélectionner une langue Fourni par Google Traduction

inscrivez-vous | connexion | rejoignez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#)

À propos d'EPALÉ | Politique de l'UE | Activités de la communauté | Thèmes | Outils et portails

Rechercher

Bienvenue sur EPALÉ!

EPALÉ est une plateforme collaborative et multilingue rassemblant plus de 55 000 professionnels de l'éducation et de la formation des adultes en Europe. Découvrez ses principales fonctionnalités et rejoignez la communauté.

Rejoignez NOUS!

Prochains événements

22/10/2019 (Macédoine du Nord)
"TAA HOJKE (H)"

07/11/2019 (Suède)
MÖJLIGHETER INOM ERASMUS+ STRATEGISKA PARTNERSKAP

PLUS D'ÉVÉNEMENTS >

Rech. parten. Blog Événements Actualités Ressources Glossaire FAQ Aide

Nous comptons plus de 57661 membres
Rejoignez-nous

Rép. utilisateurs

Contenu le plus récent

ACTUALITÉS
Premiers Apéros EPALÉ

Les premiers apéros Epale ont été organisés début octobre à Bruxelles. C'était une belle occasion pour les

Erasmus+ Résultats du projet

Découvrez dès à présent

Glossaire Terminologique

Lors de la rédaction du projet il a été suggéré de rédiger un glossaire terminologique.

Afin de nous aider dans cette tâche, nous pourrions nous appuyer sur les recherches SEEPRO jointes en annexes.

Logo

Questions :

- Le comité de pilotage souhaite-il que nous créions un logo pour le projet ?
- Si oui, quelles sont les propositions/idées ?

Agenda

Evénements	Dates prévues	Dates choisies	Lieux
RT1	11/2019	27-28-29/11/2019	Belgique
C1	01/2020	05-06-07/02/2020	France
RT2	06/2020		France
C2	11/2020	A définir par l'hôte	Belgique
RT3	01/2021		Italie
C3	06/2021	A définir par l'hôte	Italie
RT4	11/2021		Suisse
C4	01/2022	A définir par l'hôte	Suisse
RT5	06/2022		Belgique

Evaluation

Merci de bien vouloir remplir l'évaluation suivante.

Pour les questions avec une échelle allant de 1 à 4, 1 représente la côte la plus basse et 4 étant la plus haute.

Les dates, informations et documents relatifs à la réunion vous ont été communiqué suffisamment tôt :

1 – 2 – 3 – 4

Remarques :
.....
.....

Comment évaluez-vous la qualité des documents fournis pour ces trois jours de réunion ?

1 – 2 – 3 – 4

Remarques :
.....
.....

Votre avis sur l'hôtel, les repas, la salle de réunion :

1 – 2 – 3 – 4

Remarques :
.....
.....

Ces trois journées de réunion ont-elles rencontré les objectifs annoncés ?

1 – 2 – 3 – 4

Remarques :
.....
.....

Après ces trois jours, comment évaluez-vous la capacité du partenariat à atteindre ses objectifs ?

.....
.....
.....

Votre satisfaction vis-à-vis de la collaboration entre partenaires lors de cette réunion :

1 – 2 – 3 – 4

Remarques :
.....
.....

Votre évaluation de l'animation de la réunion par l'ASBL Promemploi (la gestion de la prise de décision, etc.) :

1 – 2 – 3 – 4

Remarques :
.....
.....

Comment évaluez-vous votre participation à la prise de décision lors de ces trois jours ?

1 – 2 – 3 – 4

Remarques :
.....
.....

A quel volume estimez-vous la charge de travail supplémentaire occasionné par ces trois jours de réunions par rapport à votre charge de travail de base ? Dans quelle mesure le travail collaboratif réalisé ensemble durant ces trois jours compense-t-il ce supplément de travail éventuel ?

.....
.....
.....

Votre évaluation générale concernant les 3 jours de réunions :

1 – 2 – 3 – 4

Remarques :
.....
.....

Souhais, idées, autres remarques pour la prochaine réunion :

.....
.....
.....
.....

Annexes